



4

Rapport de gestion

Trimestre terminé
le 31 décembre 2024



Le présent rapport de gestion analyse les résultats d'exploitation et la situation financière de 5N Plus inc. (la « Société » ou « 5N+ ») et vise à aider le lecteur à mieux comprendre son contexte d'affaires, ses stratégies, sa performance et ses facteurs de risque. Le présent rapport de gestion doit être lu avec les états financiers consolidés audités et les notes correspondantes pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, préparés conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board (« Normes IFRS de comptabilité » ou « IFRS »), à moins d'indication contraire. Il a été préparé conformément aux exigences des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Tous les montants figurant dans le présent rapport de gestion sont exprimés en dollars américains, et tous les montants présentés dans les tableaux sont en milliers de dollars américains, à moins d'avis contraire.

L'information figurant dans le présent rapport de gestion inclut tous les changements importants survenus jusqu'au 25 février 2025, date à laquelle il a été approuvé par le conseil d'administration de la Société. Sauf indication contraire, les termes « nous », « nos », « notre » et « le groupe » font référence à la Société et à ses filiales. Le « T4 2024 » et le « T4 2023 » correspondent aux périodes de trois mois closes respectivement les 31 décembre 2024 et 2023, et l'« E 2024 » et l'« E 2023 » correspondent aux exercices clos respectivement les 31 décembre 2024 et 2023.

Mesures non conformes aux IFRS

Le présent rapport de gestion renferme certaines mesures financières non conformes aux IFRS, certains ratios financiers non conformes aux IFRS, certaines mesures de gestion du capital et certaines mesures financières supplémentaires, qui n'ont pas de définition normalisée selon les normes IFRS de comptabilité et, par conséquent, ils pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Les mesures financières et les ratios financiers non conformes aux IFRS comprennent : le carnet de commandes, les nouvelles commandes, le BAIIA, la marge du BAIIA, le BAIIA ajusté, la marge du BAIIA ajusté, les charges d'exploitation ajustées, le résultat net ajusté, le résultat de base ajusté par action, la marge brute ajustée, la marge brute ajustée en pourcentage, le total de la dette, la dette nette, le ratio dette nette/BAIIA, le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement.

Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS » pour les définitions, d'autres informations et les rapprochements aux mesures conformes aux normes IFRS de comptabilité les plus directement comparables.

Mise en garde relative aux énoncés prospectifs

Certains énoncés compris dans le présent rapport de gestion peuvent être prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Ces énoncés prospectifs sont fondés sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses que la Société juge raisonnables lorsqu'elles sont formulées, notamment que 5N+ sera en mesure de maintenir en poste et d'embaucher du personnel clé et de préserver les relations avec ses clients, ses fournisseurs et ses autres partenaires commerciaux; que 5N+ continuera de mener ses activités dans le cours normal des affaires; que 5N+ sera en mesure de mettre en œuvre sa stratégie de croissance; que 5N+ réussira à traiter les commandes de son carnet de commandes en temps opportun; que 5N+ ne subira pas de problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement ou de perturbations importantes de l'approvisionnement en matières premières à des conditions concurrentielles; que 5N+ sera en mesure de générer de nouvelles ventes, de produire, de livrer et de vendre des produits aux volumes et aux prix prévus et de contrôler ses coûts; ainsi que sur d'autres facteurs jugés appropriés et raisonnables dans les circonstances. Toutefois, rien ne garantit que ces estimations et ces hypothèses se révéleront exactes. Ces énoncés ne constituent pas une garantie du rendement futur, reposent sur des hypothèses et comportent des risques et des incertitudes difficiles à prévoir et qui peuvent faire en sorte que les résultats, la performance ou les réalisations réels de la Société diffèrent sensiblement des résultats, de la performance ou des réalisations futurs, exprimés ou sous-entendus dans ces énoncés prospectifs. Les risques et incertitudes pouvant entraîner de telles différences incluent les risques associés aux facteurs suivants : taux d'intérêt, monnaies étrangères, crédit, liquidité, conjoncture économique mondiale, activités internationales, notamment en Chine, mesures commerciales protectionnistes et mesures de représailles des pays touchés, réglementation environnementale, gestion des crises et des risques liés aux changements climatiques, facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG), santé et sécurité, prolongation du conflit armé en Ukraine,

épidémies, disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés, conventions collectives, litiges, stratégie de croissance de la Société, concurrence, prix des produits de base, sources d'approvisionnement, protection des droits de propriété intellectuelle, valorisation des stocks, interruptions des activités, perte d'un client important, variations du carnet de commandes, acquisitions, défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques, protection des données à caractère personnel, valeur de marché des actions ordinaires ainsi que subventions et autres programmes incitatifs. Une description des risques qui touchent l'entreprise et les activités de la Société est présentée à la rubrique « Risques et incertitudes » du présent rapport de gestion daté du 25 février 2025.

En règle générale, les énoncés prospectifs se distinguent par l'emploi du futur et du conditionnel et par l'utilisation de termes tels que « croire » ou « s'attendre à », à la forme positive et négative, de variantes de ces termes ou de termes similaires. Rien ne garantit que les événements prévus dans les énoncés prospectifs du présent rapport de gestion se produiront ou, s'ils se produisent, quels seront les avantages que 5N+ pourra en tirer. Plus particulièrement, rien ne garantit la performance financière future de 5N+.

Les énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport de gestion sont valables en date de celui-ci, et la Société n'a aucune obligation de mettre publiquement à jour ces énoncés prospectifs afin de tenir compte de nouveaux renseignements, obtenus ultérieurement ou autrement, à moins d'y être obligée en vertu des lois sur les valeurs mobilières en vigueur. Le lecteur est averti de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport de gestion dans le but d'aider les investisseurs et autres personnes à comprendre certains éléments clés des résultats financiers attendus de la Société, ainsi que ses objectifs, priorités stratégiques et perspectives, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension de l'environnement dans lequel la Société prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont avertis que de telles informations pourraient ne pas convenir à d'autres fins.

Aperçu

5N+ est un chef de file mondial dans la production de semiconducteurs spécialisés et de matériaux de haute performance. Ces matériaux ultrapurs constituent souvent la partie critique des produits de ses clients, qui comptent sur la fiabilité d'approvisionnement de 5N+ pour assurer la performance et la durabilité de leurs propres produits. La Société déploie un éventail de technologies exclusives et éprouvées pour mettre au point et fabriquer ses produits, lesquels donnent lieu à de nombreuses utilisations dans différents secteurs de pointe, notamment les énergies renouvelables, la sécurité, la filière spatiale, l'industrie pharmaceutique, l'imagerie médicale et la production industrielle. 5N+, dont le siège social est situé à Montréal (Québec, Canada), gère des centres de recherche-développement, de production et de vente stratégiquement situés dans plusieurs pays, notamment en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Vision, mission et valeurs

La vision de la Société est de fournir aux industries critiques les produits essentiels à leur développement grâce à une technologie des matériaux de pointe, et son objectif est de propulser la croissance de ces marchés en concevant et en fabriquant des matériaux de pointe qui favorisent la performance des produits finaux.

La Société a pour mission d'être essentielle à ses clients, d'offrir une culture prisée par ses employés et d'inspirer confiance à ses actionnaires. Ses valeurs fondamentales sont l'intégrité, l'engagement, l'orientation client, avec une attention particulière sur le développement durable, l'amélioration continue, la santé et la sécurité.

Information sectorielle

Les deux secteurs opérationnels présentés par la Société sont le secteur Semiconducteurs spécialisés et le secteur Matériaux de haute performance. Les opérations et activités qui s'y rapportent sont gérées dans ce sens par les principaux décideurs de la Société. Des données financières et opérationnelles sectorielles et des indicateurs clés de performance définis sont utilisés pour gérer ces secteurs opérationnels, pour analyser la performance et pour affecter les ressources. La performance financière d'un secteur donné est évaluée principalement en fonction des produits et du BAIIA ajusté¹, lesquels font l'objet d'un rapprochement avec les chiffres consolidés compte tenu des produits et des charges du siège social de la Société.

Les activités du secteur Semiconducteurs spécialisés sont exercées en Amérique du Nord et en Europe. Ce secteur fabrique et vend des produits utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs de l'énergie renouvelable, des satellites spatiaux ainsi que de l'imagerie. Les marchés essentiellement concernés sont ceux des produits photovoltaïques (énergie solaire terrestre et spatiale), de l'imagerie médicale, de l'imagerie infrarouge, de l'optoélectronique et des applications avancées dans les secteurs de l'électronique. Ces produits entrent dans la composition de composés semiconducteurs, de substrats semiconducteurs, de métaux de très grande pureté, de substrats semiconducteurs fabriqués par épitaxie, de cellules solaires destinées à des applications spatiales et d'assemblages. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Semiconducteurs spécialisés sont inclus dans ce secteur.

Les activités du secteur Matériaux de haute performance sont exercées en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ce secteur fabrique et vend des produits qui sont utilisés dans plusieurs applications destinées aux secteurs des produits pharmaceutiques, des soins de santé et de la production industrielle. Les principaux produits sont vendus sous forme d'ingrédients pharmaceutiques actifs, de produits chimiques spécialisés, de métaux de qualité commerciale, d'alliages et de poudres spécialisées. Toutes les ventes de métaux de qualité commerciale et de poudre spécialisées ont été regroupées dans les ventes du secteur Matériaux de haute performance. Les produits et les résultats associés aux services et aux activités de recyclage fournis aux clients du secteur Matériaux de haute performance sont inclus dans ce secteur.

Les charges du siège social et les frais généraux, frais de vente et frais d'administration non affectés ainsi que les charges financières (produits financiers) sont regroupés sous « Siège social ».

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Faits saillants pour le quatrième trimestre de 2024 et l'exercice 2024 – Un partenaire de confiance pour des marchés en croissance

5N+ a connu un exercice remarquable en 2024, avec des résultats financiers supérieurs pour le trimestre et l'exercice, dont un BAIIA ajusté annuel record qui a affiché une croissance de 39 % par rapport à l'exercice 2023. La Société a tenu ses engagements en augmentant sa marge et en maintenant un carnet de commandes¹ bien rempli et a terminé l'exercice avec un bilan solide. Cette performance résulte de sa stratégie axée sur des produits à marge élevée et à plus forte valeur ajoutée ainsi que de sa position en tant que fournisseur essentiel sans impact critique sur les coûts pour ses clients exerçant leurs activités dans des marchés en croissance. À cela s'ajoutent son expertise et sa fiabilité reconnues dans la conception de matériaux de pointe, sa présence manufacturière en Occident et son rôle de chef de file dans ses marchés finaux.

Tous les montants sont exprimés en dollars américains.

Soutenue par les marchés stratégiques du secteur Semiconducteurs spécialisés, la Société a généré pour l'exercice 2024 une croissance annuelle de 19 % des produits, qui ont atteint 289,3 M\$, et de 39 % du BAIIA ajusté, qui a atteint le niveau record de 53,3 M\$. Avantagée par la hausse des volumes sur les marchés stratégiques du secteur Semiconducteurs spécialisés et de meilleurs prix par rapport à l'inflation, la marge brute ajustée en pourcentage¹ s'est établie à 33,0 % pour le quatrième trimestre de 2024, par rapport à 28,5 % pour le trimestre correspondant de l'exercice précédent, et à 31,6 % pour l'exercice 2024 par rapport à 29,0 % pour l'exercice 2023.

La forte performance du secteur Semiconducteurs spécialisés pour le quatrième trimestre de 2024 et l'exercice 2024 confirme bien la position stratégique de 5N+ à titre de partenaire de confiance dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Pour l'exercice 2024, les produits sectoriels se sont élevés à 202,3 M\$, ce qui représente une augmentation de 29 % par rapport à l'exercice 2023, et la marge brute ajustée en pourcentage s'est établie à 30,1 % pour l'exercice considéré, par rapport à 26,3 % pour l'exercice 2023. Pour l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 16,5 M\$ pour atteindre 44,0 M\$.

Au cours de l'exercice 2024, 5N+ a renouvelé, selon des modalités favorables, son entente pluriannuelle avec un client stratégique dans le domaine de l'énergie renouvelable terrestre, avec une hausse des volumes prévue de 50 % pour les deux prochaines années par rapport à l'entente précédente. Pour répondre à la demande, la Société a réalisé des investissements à Montréal, au Canada, et à Eisenhüttenstadt, en Allemagne, afin d'accroître ses capacités de production de composés semiconducteurs et de recyclage. Pour soutenir les nouvelles activités et répondre aux nouveaux besoins dans le secteur de l'énergie solaire spatiale, 5N+ a effectué des investissements stratégiques dans l'installation de fabrication d'AZUR à Heilbronn, en Allemagne. Ces investissements ont permis d'accroître sa capacité de production de cellules solaires de 35 % pour l'exercice 2024 et la Société est en voie d'accroître sa capacité de production de 30 % supplémentaire en 2025, moyennant des coûts supplémentaires minimes.

Le secteur Matériaux de haute performance a également contribué à la forte rentabilité grâce à une meilleure combinaison de produits et une exécution opérationnelle solide. Bien que les produits de ce secteur soient demeurés relativement stables d'un exercice à l'autre, la marge brute ajustée en pourcentage s'est établie à 35,9 % pour l'exercice 2024, par rapport à 34,6 % pour l'exercice 2023, et le BAIIA ajusté s'est établi à 22,1 M\$ pour l'exercice, soit une hausse de 0,1 M\$ par rapport à l'exercice précédent.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Faits saillants

- Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 9 % pour atteindre 70,9 M\$, comparativement à 65,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, en raison de la croissance solide dans le secteur Semiconducteurs spécialisés. Pour l'exercice 2024, les produits ont atteint 289,3 M\$, par rapport à 242,4 M\$ pour l'exercice 2023, soutenus par les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale du secteur Semiconducteurs spécialisés.
- Stimulé par la hausse des volumes dans les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale et par les meilleurs prix par rapport à l'inflation, le BAIIA ajusté a augmenté de 38 % pour atteindre 12,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 9,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 53,3 M\$, soit une hausse de 39 % par rapport à 38,3 M\$ pour l'exercice 2023.
- Avantagée par les facteurs mentionnés ci-dessus, la marge brute ajustée¹ a augmenté de 26 % pour atteindre 23,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 33,0 % pour le quatrième trimestre de 2024, comparativement à 28,5 % pour le quatrième trimestre de 2023. La marge brute ajustée s'est chiffrée à 91,3 M\$, ou 31,6 % des ventes, pour l'exercice 2024, par rapport à 70,2 M\$, ou 29,0 % des ventes, pour l'exercice 2023.
- Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat net a été de 1,0 M\$, comparativement à 2,3 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, le résultat net a été de 14,7 M\$, comparativement à 15,4 M\$, pour l'exercice 2023.
- Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes a atteint 252,8 M\$, ce qui représente 326 jours de produits annualisés, en hausse de 37 jours par rapport au trimestre précédent et de 34 jours par rapport à la fin de l'exercice précédent, en raison principalement du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats.
- La dette nette¹ au 31 décembre 2024 s'établissait à 100,1 M\$, par rapport à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023, en raison de la hausse du fonds de roulement¹ et des dépenses en immobilisations prévues pour le secteur Semiconducteurs spécialisés au cours de 2024. Le ratio dette nette/BAIIA¹ de la Société s'établissait à 2,02x au 31 décembre 2024.

Perspectives

Dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, 5N+ continue de tirer parti de sa position privilégiée à titre de premier fournisseur mondial de composants semiconducteurs de très grande pureté à l'extérieur de la Chine ainsi que de partenariats à long terme avec ses principaux clients. La croissance de la demande demeure la règle, particulièrement sur les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. 5N+ est bien positionnée pour profiter d'occasions futures sur ces marchés à forte croissance.

La Société s'attend également à une croissance liée aux applications dans les secteurs de l'imagerie et de la détection ainsi que dans les secteurs de la sécurité, de la défense et de la santé. Dans le secteur de l'imagerie médicale, le passage à la technologie Photon counting detector (« PCD ») devrait offrir une possibilité de croissance prometteuse à moyen terme.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Dans le secteur Matériaux de haute performance, la direction s'attend à une croissance provenant principalement des secteurs de la santé et des produits pharmaceutiques, qui génèrent une rentabilité élevée et des flux de trésorerie prévisibles. Nous prévoyons que la demande pour les produits chimiques à base de bismuth continue de progresser au rythme du PIB des marchés respectifs.

Grâce à l'accroissement de sa capacité de production et à sa flexibilité opérationnelle, 5N+ est en position favorable pour générer davantage de croissance interne à court terme, tout en recherchant activement des occasions de croissance externe.

D'après la demande anticipée à court terme et les ententes contractuelles conclues, surtout dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, la direction projette un BAIIA ajusté qui devrait osciller entre 55 M\$ et 60 M\$ pour l'exercice 2025, ce qui représente une révision à la hausse par rapport à la fourchette précédente qui était de 50 M\$ à 55 M\$.

Avec le récent changement d'administration aux États-Unis, les perspectives économiques mondiales sont incertaines, tout particulièrement en ce qui a trait à la mise en place d'éventuelles mesures commerciales protectionnistes qui pourraient inciter les pays touchés à exercer des représailles. Dans ce contexte évolutif et étant donné les répercussions possibles de ces mesures, la Société a choisi de reporter la présentation de ses projections pour l'exercice 2026 jusqu'à ce qu'elle puisse évaluer plus précisément les impacts directs et indirects sur ses activités. La Société demeure déterminée à poursuivre ses objectifs à long terme et à mettre en œuvre ses initiatives stratégiques.

En 2025, la Société entend continuer de s'appuyer sur sa position stratégique et ses avantages concurrentiels pour poursuivre sur la lancée de l'exercice 2024 et gérer les défis potentiels liés au contexte macroéconomique et géopolitique.

Synthèse des résultats

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Produits	70 854	65 063	289 281	242 371
Charges d'exploitation ajustées ¹	(58 370)	(56 030)	(235 949)	(204 048)
BAlIA ajusté	12 484	9 033	53 332	38 323
Charge de rémunération à base d'actions	(309)	(414)	(906)	(1 432)
Profit (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	2 089	(1 051)
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	(1 000)	-	(1 000)	-
Reprise de dépréciation (dépréciation) des actifs non courants	120	(64)	(2 706)	(672)
(Coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	(769)	(458)	(1 790)	8 314
(Pertes) profits de change	(286)	(361)	549	136
BAlIA¹	10 240	7 736	49 568	43 618
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 446	2 129	9 169	8 834
Amortissement	4 373	4 057	16 791	16 110
Résultat avant impôt sur le résultat	3 421	1 550	23 608	18 674
Charge (recouvrement) d'impôt				
Exigible	907	612	6 945	6 674
Différé	1 508	(1 346)	1 991	(3 399)
	2 415	(734)	8 936	3 275
Résultat net	1 006	2 284	14 672	15 399
Résultat de base par action	0,01 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,17 \$
Résultat dilué par action	0,01 \$	0,03 \$	0,16 \$	0,17 \$

Produits par secteur et marge brute ajustée

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	Variation	E 2024	E 2023	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Semiconducteurs spécialisés	51 866	45 661	14 %	202 329	156 479	29 %
Matériaux de haute performance	18 988	19 402	(2) %	86 952	85 892	1 %
Total des produits	70 854	65 063	9 %	289 281	242 371	19 %
Coût des ventes	(51 104)	(49 677)	3 %	(211 413)	(184 833)	14 %
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 643	3 189	14 %	13 445	12 656	6 %
Marge brute ajustée	23 393	18 575	26 %	91 313	70 194	30 %
Marge brute ajustée en pourcentage	33,0 %	28,5 %		31,6 %	29,0 %	

Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits ont augmenté de 9 % pour atteindre 70,9 M\$, comparativement à 65,1 M\$ pour la période correspondante de l'exercice précédent. Cette augmentation s'explique principalement par la croissance solide des marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale dans le secteur Semiconducteurs spécialisés, contrebalançant le léger recul dans le secteur Matériaux de haute performance. Pour l'exercice 2024, les produits ont atteint 289,3 M\$, par rapport à 242,4 M\$ pour l'exercice 2023, grâce à l'appui des marchés stratégiques du secteur Semiconducteurs spécialisés.

Avantagée par la hausse des volumes sur les marchés stratégiques du secteur Semiconducteurs spécialisés et les meilleurs prix par rapport à l'inflation, la marge brute ajustée a augmenté de 26 % pour s'établir à 23,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, par rapport à 18,6 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, et à 91,3 M\$ pour l'exercice 2024 par rapport à 70,2 M\$ pour l'exercice précédent. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes a été de 33,0 % pour le quatrième trimestre de 2024, par rapport à 28,5 % pour le quatrième trimestre de 2023, grâce à une progression des marges soutenue par le secteur Semiconducteurs spécialisés. Pour l'exercice 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 31,6 %, par rapport à 29,0 % pour l'exercice 2023.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Semiconducteurs spécialisés

Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits ont atteint 51,9 M\$, comparativement à 45,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, les produits ont atteint 202,3 M\$, par rapport à 156,5 M\$ pour l'exercice 2023, en raison de l'augmentation de la demande sur les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale. Pour le quatrième trimestre de 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 33,3 %, comparativement à 26,7 % pour le quatrième trimestre de 2023. Favorisée par les économies d'échelle découlant de l'augmentation de la production et la hausse des prix par rapport à l'inflation, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 30,1 % pour l'exercice 2024, comparativement à 26,3 % pour l'exercice 2023.

Matériaux de haute performance

Pour le quatrième trimestre de 2024, les produits ont atteint 19,0 M\$, comparativement à 19,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, les produits ont atteint 87,0 M\$, par rapport à 85,9 M\$ pour l'exercice 2023. Pour le quatrième trimestre de 2024, la marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 33,5 %, comparativement à 33,8 % pour le quatrième trimestre de 2023. La marge brute ajustée en pourcentage des ventes s'est établie à 35,9 % pour l'exercice 2024, comparativement à 34,6 % pour l'exercice 2023, en raison d'une combinaison de produits plus avantageuse tout au long de l'exercice.

Résultat d'exploitation, BAIIA et BAIIA ajusté

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	Variation	E 2024	E 2023	Variation
	\$	\$		\$	\$	
Semiconducteurs spécialisés	12 647	7 480	69 %	44 008	27 544	60 %
Matériaux de haute performance	3 728	4 615	(19) %	22 072	21 948	1 %
Siège social	(3 891)	(3 062)	27 %	(12 748)	(11 169)	14 %
BAIIA ajusté	12 484	9 033	38 %	53 332	38 323	39 %
BAIIA	10 240	7 736	32 %	49 568	43 618	14 %
Résultat d'exploitation	6 153	4 040	52 %	32 228	27 372	18 %

Pour le quatrième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 38 %, pour atteindre 12,5 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté¹ de 17,6 %, comparativement à 9,0 M\$, soit une marge du BAIIA ajusté de 13,9 %, pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, le BAIIA ajusté s'est établi à 53,3 M\$, ce qui représente une hausse de 39 % par rapport à 38,3 M\$ pour l'exercice 2023.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le BAIIA s'est établi à 10,2 M\$, contre 7,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Cette augmentation de 2,5 M\$ s'explique principalement par la hausse du BAIIA ajusté, en partie contrebalancée par une perte à la réévaluation d'un instrument financier. Pour l'exercice 2024, le BAIIA s'est établi à 49,6 M\$, soit une hausse de 14 % par rapport à 43,6 M\$ pour l'exercice 2023. Les autres éléments de rapprochement entre le BAIIA ajusté et le BAIIA sont le profit (la perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles, la dépréciation des actifs non courants, les (coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration, les profits de change et la charge de rémunération à base d'actions. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat d'exploitation a été de 6,2 M\$, par rapport à 4,0 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023, l'écart découlant des facteurs mentionnés ci-dessus. Pour l'exercice 2024, le résultat d'exploitation a été de 32,2 M\$ par rapport à 27,4 M\$ pour l'exercice 2023.

Semiconducteurs spécialisés

Pour le quatrième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 5,2 M\$, ou 69 %, pour atteindre 12,6 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 24,4 %, comparativement à 16,4 % pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 16,5 M\$ pour atteindre 44,0 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 21,8 %, comparativement à 17,6 % pour l'exercice 2023. Cette augmentation s'explique principalement par la hausse de la demande sur les marchés de l'énergie renouvelable terrestre et de l'énergie solaire spatiale, la hausse des prix par rapport à l'inflation et les coûts unitaires avantageux grâce aux économies d'échelle.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Matériaux de haute performance

Pour le quatrième trimestre de 2024, le BAIIA ajusté a diminué de 0,9 M\$, ou 19 %, pour atteindre 3,7 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 19,6 %, comparativement à 23,8 % pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, le BAIIA ajusté a augmenté de 0,1 M\$ pour atteindre 22,1 M\$, ce qui correspond à une marge du BAIIA ajusté de 25,4 %, comparativement à 25,6 % pour l'exercice 2023.

Résultat net et résultat net ajusté

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 006	2 284	14 672	15 399
Résultat de base par action	0,01 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,17 \$
Éléments de rapprochement :				
Charge de rémunération à base d'actions	309	414	906	1 432
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(2 089)	1 051
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	1 000	-	1 000	-
(Reprise de dépréciation) dépréciation des actifs non courants	(120)	64	2 706	672
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	769	458	1 790	(8 314)
Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(181)	(226)	(598)	(854)
Résultat net ajusté¹	2 783	2 994	18 387	9 386
Résultat de base ajusté par action¹	0,03 \$	0,03 \$	0,21 \$	0,11 \$

Pour le quatrième trimestre de 2024, le résultat net a été de 1,0 M\$, ou 0,01 \$ par action, comparativement à 2,3 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2023. Le résultat net ajusté a été de 2,8 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2024, par rapport à 3,0 M\$, ou 0,03 \$ par action, pour le quatrième trimestre de 2023.

Pour l'exercice 2024, le résultat net a été de 14,7 M\$, ou 0,17 \$ par action, comparativement à 15,4 M\$, ou 0,17 \$ par action, pour l'exercice 2023. Pour l'exercice 2024, le résultat net ajusté a été de 18,4 M\$, ou 0,21 \$ par action, comparativement à 9,4 M\$, ou 0,11 \$ par action, pour l'exercice 2023.

Outre le recouvrement d'impôt, les éléments de rapprochement pour établir le résultat net ajusté pour le quatrième trimestre de 2024 ont été la charge de rémunération à base d'actions, la perte à la réévaluation d'un instrument financier, la reprise de dépréciation des actifs non courants et les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration. Pour l'exercice 2024, les éléments de rapprochement ont été la charge de rémunération à base d'actions, le profit sur la sortie d'immobilisations corporelles, la perte à la réévaluation d'un instrument financier, la dépréciation des actifs non courants et les coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration. Se reporter à la rubrique « Charges » pour de plus amples renseignements.

Carnet de commandes et nouvelles commandes

(en milliers de dollars américains)	CARNET DE COMMANDES			NOUVELLES COMMANDES ¹		
	T4 2024	T3 2024	T4 2023	T4 2024	T3 2024	T4 2023
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Semiconducteurs spécialisés	216 911	218 200	174 957	50 577	55 748	52 909
Matériaux de haute performance	35 920	31 493	33 346	23 415	27 726	24 543
Total	252 831	249 693	208 303	73 992	83 474	77 452

(nombre de jours de produits annualisés)*	CARNET DE COMMANDES			NOUVELLES COMMANDES		
	T4 2024	T3 2024	T4 2023	T4 2024	T3 2024	T4 2023
Semiconducteurs spécialisés	365	365	350	89	96	106
Matériaux de haute performance	173	111	157	113	98	115
Moyenne pondérée	326	289	292	95	97	109

* Le carnet de commandes et les nouvelles commandes sont également présentés en nombre de jours pour éliminer l'incidence des prix des produits de base.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au troisième trimestre de 2024

Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes représentait 326 jours de produits annualisés, en hausse de 37 jours par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2024.

Le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 365 jours de produits annualisés, un niveau qui s'apparente à celui au 30 septembre 2024, en raison de la conclusion de contrats à long terme. Bien que, selon la définition de la Société, le nombre de jours estimé en fonction des produits annualisés ne puisse pas dépasser 365 jours, il est important de noter que, dans les faits, le carnet de commandes pour le secteur Semiconducteurs spécialisés se prolonge au-delà des douze prochains mois.

Le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 173 jours de produits annualisés, ce qui correspond à une hausse de 62 jours, ou 56 %, par rapport au carnet de commandes au 30 septembre 2024, surtout en raison du moment où a eu lieu la conclusion ou le renouvellement des contrats, soit généralement aux quatrième et premier trimestres pour ce secteur, déduction faite des commandes exécutées au cours du trimestre sur des contrats à long terme.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont représenté 89 jours pour le quatrième trimestre de 2024, en baisse de 7 jours par rapport à 96 jours pour le troisième trimestre de 2024. Les nouvelles commandes du secteur Matériaux de haute performance ont représenté 113 jours pour le quatrième trimestre de 2024, en hausse de 15 jours par rapport à 98 jours pour le troisième trimestre de 2024. Les nouvelles commandes sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Par conséquent, les facteurs expliquant l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes s'appliquent également à l'augmentation ou à la diminution des nouvelles commandes.

Quatrième trimestre de 2024 par rapport au quatrième trimestre de 2023

En nombre de jours, le carnet de commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés représentait 365 jours au 31 décembre 2024, soit une hausse de 15 jours par rapport au 31 décembre 2023. Au 31 décembre 2024, le carnet de commandes du secteur Matériaux de haute performance représentait 173 jours, en hausse de 16 jours par rapport à 157 jours au 31 décembre 2023.

Les nouvelles commandes du secteur Semiconducteurs spécialisés ont diminué de 17 jours et celles du secteur Matériaux de haute performance, de 2 jours, par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Charges

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Amortissement	4 373	4 057	16 791	16 110
Frais généraux, frais de vente et frais d'administration	9 857	8 699	34 026	29 410
Charge de rémunération à base d'actions	309	414	906	1 432
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(2 089)	1 051
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	1 000	-	1 000	-
(Reprise de dépréciation) dépréciation des actifs non courants	(120)	64	2 706	672
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	769	458	1 790	(8 314)
Charges financières	2 732	2 490	8 620	8 698
Charge (recouvrement) d'impôt	2 415	(734)	8 936	3 275
Total des charges	21 335	15 448	72 686	52 334

Amortissement

La dotation aux amortissements s'est établie à 4,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024 et à 16,8 M\$ pour l'exercice 2024, par rapport à respectivement 4,1 M\$ et 16,1 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023.

Frais généraux, frais de vente et frais d'administration

Les frais généraux, frais de vente et frais d'administration se sont établis à 9,9 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024 et à 34,0 M\$ pour l'exercice 2024, par rapport à respectivement 8,7 M\$ et 29,4 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Pour le quatrième trimestre de 2024, l'augmentation s'explique principalement par la hausse des provisions liées à la rémunération annuelle variable à l'échelle des secteurs d'activité, alors que pour l'exercice 2024, elle découle aussi d'un besoin ponctuel de services de soutien externes, de l'inflation ainsi que d'une charge de 0,9 M\$ comptabilisée à l'égard de créances clients que l'on ne s'attend raisonnablement pas à recouvrer.

Charge de rémunération à base d'actions

Pour le quatrième trimestre de 2024, la charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,3 M\$, par rapport à 0,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, la charge de rémunération à base d'actions s'est établie à 0,9 M\$, par rapport à 1,4 M\$ pour l'exercice 2023.

(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un profit de 2,1 M\$ découlant de la vente de matériel de production inutilisé du secteur Matériaux de haute performance, à la suite de sa décision de passer à du matériel de plus grande capacité.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé une perte de 1,1 M\$ sur la sortie de matériel de production pour le secteur Semiconducteurs spécialisés découlant d'une modification apportée par la Société aux exigences et aux fonctionnalités techniques. La Société s'est départie de ce matériel de production dans le cadre d'une transaction non monétaire avec un fournisseur en échange d'un crédit qui pourra être utilisé lors d'achats futurs de matériel de production.

Perte à la réévaluation d'un instrument financier

En décembre 2024, la Société a comptabilisé une perte de réévaluation de 1,0 M\$ à l'égard de ses actifs financiers à la suite de la révision des estimations de la juste valeur de l'instrument de capitaux propres qu'elle détient dans Microbion Corporation (Microbion), afin de tenir compte des difficultés croissantes des sociétés de recherche pharmaceutique à mobiliser des capitaux.

Dépréciation des actifs non courants

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un montant de 1,7 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations incorporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable de la technologie et des frais de développement à la suite de la vente par la Société de matériel de production inutilisé.

Au cours du troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de prioriser des activités de production spécifiques pour soutenir ses activités de base. Au cours du quatrième trimestre de 2024, la dépréciation a fait l'objet d'une reprise pour un montant de 0,1 M\$ après la révision des estimations d'entrées de trésorerie liées à la sortie des immobilisations, ce qui porte la dépréciation à 0,5 M\$ pour l'exercice 2024.

Au cours des deuxième et troisième trimestres de 2024, la Société a comptabilisé un montant de respectivement 0,3 M\$ et 0,3 M\$ au titre de la dépréciation des actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Semiconducteurs spécialisés, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société d'abandonner la construction d'un actif.

Au cours du deuxième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé un montant de 0,6 M\$ au titre de la dépréciation de ses actifs non courants visant les immobilisations corporelles du secteur Matériaux de haute performance, afin de refléter l'évaluation de la valeur comptable du matériel de production à la suite de la décision de la Société de passer à du matériel de production de plus grande capacité.

Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration

Au quatrième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration qui comprennent un montant de 0,4 M\$ relatif à la fermeture d'installations en Asie, un montant de 0,2 M\$ en lien avec des changements à l'équipe de direction et un montant de 0,2 M\$ au titre d'une charge liée à l'externalisation du service de comptabilité et de contrôle d'une filiale.

Au troisième trimestre de 2024, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration qui comprennent un montant de 0,4 M\$ au titre d'une provision en lien avec un acompte qui devra probablement être remboursé à un client, un montant de 0,4 M\$ relatif à la fermeture de sites en Asie et un montant de 0,2 M\$ en lien avec des changements à l'équipe de direction.

Pour le quatrième trimestre de 2023, la Société a comptabilisé des coûts associés aux litiges et aux activités de restructuration de 0,5 M\$ composés d'indemnités de départ et d'autres coûts connexes ainsi que d'une charge de 0,2 M\$ en lien avec une créance autre qu'une créance client devenue non recouvrable au cours du trimestre. Outre les coûts mentionnés ci-dessus, pour l'exercice 2023, la Société avait également comptabilisé des produits associés aux litiges et aux activités de restructuration de 8,8 M\$, ce qui correspond au montant reçu de l'ancien actionnaire d'AZUR conformément aux clauses de la convention d'achat d'actions, déduction faite des charges connexes.

Charges financières

Les charges financières se sont établies à 2,7 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024, par rapport à 2,5 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Les charges financières se sont établies à 8,6 M\$ pour l'exercice 2024, comparativement à 8,7 M\$ pour l'exercice 2023.

Impôt sur le résultat

La Société a affiché un résultat avant impôt de 3,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024 et de 23,6 M\$ pour l'exercice 2024. La charge d'impôt s'est établie à 2,4 M\$ pour le quatrième trimestre de 2024 et à 8,9 M\$ pour l'exercice 2024, par rapport à un recouvrement d'impôt de 0,7 M\$ et une charge d'impôt de 3,3 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. Les actifs d'impôt différé applicables dans certains pays seulement ont eu une incidence sur les montants de charge ou recouvrement des deux exercices.

Situation financière et sources de financement

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Flux de trésorerie d'exploitation avant ce qui suit :	6 958	5 883	35 480	32 051
Variation nette des soldes du fonds de roulement hors trésorerie	(10 011)	7 614	(42 366)	(13 077)
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	(3 053)	13 497	(6 886)	18 974
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(2 459)	(8 097)	(17 980)	(12 362)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 233	(694)	12 388	(14 725)
Incidence des variations du taux de change sur la trésorerie	(144)	125	(86)	128
(Diminution) augmentation nette de la trésorerie	(2 423)	4 831	(12 564)	(7 985)

Pour le quatrième trimestre de 2024 et l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'exploitation ont totalisé respectivement 3,1 M\$ et 6,9 M\$, par rapport à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de respectivement 13,5 M\$ et 19,0 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. L'écart négatif de 25,9 M\$ pour l'exercice 2024 s'explique par des besoins supplémentaires en fonds de roulement hors trésorerie de 29,3 M\$, en partie contrebalancés par une augmentation de 3,4 M\$ des flux de trésorerie d'exploitation.

Pour le quatrième trimestre de 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 2,5 M\$, comparativement à 8,1 M\$ pour le quatrième trimestre de 2023. Pour l'exercice 2024, les flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement se sont établis à 18,0 M\$, comparativement à 12,4 M\$ pour l'exercice 2023. L'augmentation de 5,6 M\$ s'explique principalement par le produit tiré du règlement de la convention de dépôt indexé qui a été convertie au cours du premier trimestre de 2023, donnant lieu à l'encaissement d'un montant de 6,5 M\$ en trésorerie au cours de l'exercice précédent, tandis que les ajouts d'immobilisations corporelles de la Société se sont accrus de 3,4 M\$, contrebalancés par une hausse de 3,8 M\$ du produit de la sortie d'immobilisations corporelles.

Pour le quatrième trimestre de 2024 et l'exercice 2024, les flux de trésorerie provenant des activités de financement ont totalisé respectivement 3,2 M\$ et 12,4 M\$, par rapport à des flux de trésorerie affectés aux activités de financement de respectivement 0,7 M\$ et 14,7 M\$ pour les périodes correspondantes de 2023. La variation de 27,1 M\$ s'explique par le montant net emprunté sur la facilité de crédit après le remboursement d'une partie du prêt subordonné à terme, ainsi que par l'obtention d'un montant total de 2,9 M\$ au premier trimestre de 2024 en lien avec deux prêts à terme ne portant pas intérêt. Se reporter à la rubrique « Dette nette » pour de plus amples renseignements.

Fonds de roulement

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Stocks	137 823	105 850
Autres actifs courants	79 572	76 113
Passif courant	(60 481)	(81 807)
Fonds de roulement	156 914	100 156
Ratio du fonds de roulement¹	3,59	2,22

Le fonds de roulement a augmenté de 56,8 M\$ par rapport au 31 décembre 2023, en raison de la baisse de 21,3 M\$ du passif courant, de l'augmentation de 32,0 M\$ des stocks au quatrième trimestre de 2024 pour répondre à la demande et de l'augmentation de 3,5 M\$ des autres actifs courants du fait de la hausse des produits. Le prêt subordonné à terme de 25,0 M\$ était présenté dans le passif courant au 31 décembre 2023, mais dans le passif non courant depuis sa modification au premier trimestre de 2024. Se reporter à la rubrique « Dette nette » pour de plus amples renseignements.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

Dettes nettes

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Dettes bancaires	-	-
Dettes à long terme, y compris la partie courante	122 203	108 500
Total de la dette¹	122 203	108 500
Trésorerie	(22 142)	(34 706)
Dettes nettes	100 061	73 794

Le total de la dette au 31 décembre 2024 s'établissait à 122,2 M\$, par rapport à 108,5 M\$ au 31 décembre 2023.

La dette nette, compte tenu de la trésorerie, a augmenté de 26,3 M\$ pour s'établir à 100,1 M\$ au 31 décembre 2024, par rapport à 73,8 M\$ au 31 décembre 2023.

Sources de financement à court terme disponibles

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Trésorerie	22 142	34 706
Facilité de crédit renouvelable disponible	18 500	40 500
Sources de financement à court terme disponibles	40 642	75 206

Facilité renouvelable garantie de premier rang

En juin 2022, la Société a conclu une facilité de crédit multidevises renouvelable garantie de premier rang de 124,0 M\$ échéant en avril 2026 pour remplacer sa facilité renouvelable garantie de premier rang de 124,0 M\$ échéant en avril 2023. En tout temps, la Société peut demander que la facilité de crédit soit augmentée en vertu d'une clause accordéon prévoyant un montant additionnel de 30,0 M\$ sous réserve de l'examen et de l'approbation des prêteurs. Des emprunts en dollars américains, en dollars canadiens ou en dollars de Hong Kong (à hauteur de 4,0 M\$) peuvent être effectués aux termes de cette facilité de crédit renouvelable. Les emprunts portent intérêt au taux préférentiel du Canada, au taux de base des États-Unis, au taux de base de Hong Kong ou au taux SOFR majoré d'une marge fondée sur le ratio dette nette de premier rang/BAIIA consolidé de la Société. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Prêt subordonné à terme consenti par Investissement Québec

En mars 2024, la Société a conclu une convention de prêt subordonné à terme de 15,0 M\$ avec Investissement Québec pour remplacer le précédent prêt subordonné à terme de 25,0 M\$ échu en mars 2024. Le nouveau prêt à terme porte intérêt à un taux équivalent au taux des obligations du Trésor américain à quatre ans majoré d'une marge de 5,38 %, soit 9,71 %. En vertu des modalités du prêt, la Société doit respecter certaines clauses restrictives ayant trait aux ratios financiers. Au 31 décembre 2024, la Société respectait toutes les clauses restrictives.

Prêts ne portant pas intérêt

Au cours du premier trimestre de 2024, la Société a également reçu un montant de trésorerie provenant de deux prêts à terme ne portant pas intérêt octroyés par Investissement Québec et Développement économique Canada pour les régions du Québec :

1. La Société a reçu un montant de 2,7 M\$ CA d'Investissement Québec en vertu d'une convention de prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de prélever un montant maximum de 2,9 M\$ CA selon l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées en lien avec les investissements de la Société dans son installation de fabrication située à Montréal. Sous réserve du respect de certains critères, la Société s'attend à ce que le prêt fasse l'objet d'une exonération de remboursement de 0,5 M\$ CA. Le prêt est assorti d'un moratoire de deux ans sur le remboursement et est, par la suite, remboursable par versements mensuels sur une période de quatre ans.

¹ Mesures non conformes aux IFRS qui n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS et qui, par conséquent, pourraient ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique « Mesures non conformes aux IFRS ».

2. La Société a reçu un montant de 1,2 M\$ CA de Développement économique Canada pour les régions du Québec en vertu d'une convention de prêt à terme ne portant pas intérêt dont il est possible de prélever un montant maximum de 3,0 M\$ CA selon l'admissibilité des dépenses en immobilisations engagées. Au plus tard au 31 décembre 2025, un autre moratoire de deux ans sur le remboursement commencera. Par la suite, le prêt est remboursable par versements mensuels sur une période de cinq ans.

Informations relatives aux actions

	Au 25 février 2025	Au 31 décembre 2024
Actions émises et en circulation	89 042 801	89 042 801
Options sur actions pouvant être émises	1 166 705	1 166 705

Régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement

Le 4 novembre 2015, la Société a adopté un nouveau régime d'unités d'actions restreintes et d'unités d'actions liées au rendement (le « régime ») pour remplacer le régime d'unités d'actions restreintes précédent. Le régime permet à la Société d'attribuer aux participants admissibles : i) des unités d'actions restreintes fictives qui s'acquiescent au plus tard trois ans après la date d'attribution; et ii) des unités d'actions liées au rendement fictives qui s'acquiescent au terme de certaines périodes, d'au plus trois ans, et en fonction de l'atteinte de certains critères de rendement déterminés par le conseil d'administration. Ce type de régime prévoit le règlement des unités d'actions restreintes et des unités d'actions liées au rendement en trésorerie ou en actions ordinaires émises à même le capital autorisé de la Société, d'un montant équivalent au cours moyen pondéré en fonction du volume des actions ordinaires de la Société à la TSX au cours des cinq jours de Bourse qui précèdent immédiatement la date d'acquisition des droits rattachés aux unités d'actions restreintes et aux unités d'actions liées au rendement.

Pour l'exercice 2024, dans le cadre du régime, la Société a attribué 121 870 unités d'actions restreintes (155 873 pour 2023), elle en a réglé 75 542 (111 458 pour 2023), et 4 500 unités d'actions restreintes ont été annulées par déchéance (3 000 pour 2023). Au 31 décembre 2024, 361 724 unités d'actions restreintes étaient en cours (319 896 pour 2023) dans le cadre du régime.

Pour l'exercice 2024, la Société n'a attribué aucune unité d'action liée au rendement (aucune pour 2023), elle n'en a réglé aucune (aucune pour 2023) et n'en a annulé aucune (aucune pour 2023). Au 31 décembre 2024, aucune unité d'action liée au rendement n'était en cours (aucune pour 2023).

Régime d'options d'achat d'actions

Le 11 avril 2011, la Société a adopté un nouveau régime d'options d'achat d'actions en vertu duquel le nombre maximum d'options attribuées ne peut dépasser 5 000 000. Les options attribuées en vertu du régime d'options d'achat d'actions peuvent être exercées pendant une période d'au plus dix ans à compter de la date d'attribution. Les options sur actions en circulation le 31 décembre 2024 peuvent être exercées pendant une période d'au plus six ans à compter de la date d'attribution. À moins que le conseil d'administration juge approprié d'en décider autrement, les droits aux options s'acquiescent à un taux annuel de 25 % (100 % pour les administrateurs), à compter du premier anniversaire de leur attribution. Les options qui ne sont pas exercées expirent un mois après la date à laquelle le bénéficiaire cesse d'être employé, administrateur ou dirigeant de la Société (collectivement les « titulaires d'options »), et un an après le décès, le départ à la retraite ou le début de l'invalidité permanente du titulaire d'options, selon le cas, ou avant l'expiration de l'option, selon le premier de ces événements à survenir.

Le tableau suivant présente de l'information concernant toutes les options sur actions en circulation :

	2024		2023	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré \$ CA
En circulation au début de l'exercice	1 365 162	1,90	1 598 938	1,91
Attribuées	139 620	4,47	140 712	2,74
Exercées	(338 077)	2,63	(374 488)	2,28
En circulation à la fin de l'exercice	1 166 705	1,99	1 365 162	1,90
Exercables à la fin de l'exercice	523 013	1,64	458 454	2,10

Arrangements hors bilan

La Société a parfois recours à des arrangements hors bilan, puisque la plupart des contrats de location sont comptabilisés à l'état de la situation financière consolidé depuis l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, le 1^{er} janvier 2019. Tout arrangement hors bilan porte sur des obligations contractuelles dans le cours normal des activités.

La Société est exposée au risque de change lié aux ventes réalisées en euros et en d'autres monnaies étrangères ainsi qu'aux fluctuations des taux d'intérêt de sa facilité de crédit et peut conclure à l'occasion des contrats de change à terme et des swaps de taux d'intérêt ou de devises afin de se protéger contre les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt. Le lecteur trouvera un complément d'information sur ces contrats aux notes 18 et 26 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels des passifs financiers de la Société au 31 décembre 2024 :

(en milliers de dollars américains)	Valeur comptable	1 an	2 ans	3 ans	4 ans	Plus de 5 ans	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Dettes fournisseurs et charges à payer	42 116	42 116	-	-	-	-	42 116
Dette à long terme	122 203	7 952	109 462	1 865	15 942	1 153	136 374
Obligations locatives	29 402	2 910	2 812	2 734	2 779	24 901	36 136
Total	193 721	52 978	112 274	4 599	18 721	26 054	214 626

Les flux de trésorerie contractuels faisant l'objet de taux d'intérêt variables ou libellés en monnaie étrangère sont déterminés en fonction du cours au comptant en vigueur le 31 décembre 2024.

Engagements

Dans le cours normal des activités, la Société avait conclu des lettres de crédit d'un montant de 0,2 M\$ au 31 décembre 2024 et de 0,6 M\$ au 31 décembre 2023.

Éventualités

Dans le cours normal des activités, la Société est exposée à des événements pouvant donner lieu à des passifs éventuels ou à des actifs éventuels. À la date de publication des états financiers consolidés, la Société n'avait connaissance d'aucun événement important susceptible d'avoir une incidence significative sur ses états financiers consolidés.

Gouvernance

Conformément au Règlement 52-109 des Autorités canadiennes en valeurs mobilières (le « Règlement 52-109 »), 5N+ a déposé des attestations signées par le chef de la direction et le chef de la direction financière qui, entre autres, rendent compte de la conception des contrôles et procédures de communication de l'information et de la conception et de l'efficacité des contrôles internes à l'égard de l'information financière.

Contrôles et procédures de communication de l'information

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conçu ou fait concevoir sous leur supervision des contrôles et procédures de communication de l'information (CPCI), pour fournir une assurance raisonnable que :

- l'information importante relative à la Société leur a été communiquée;
- l'information à fournir dans les documents d'information continue de la Société a été comptabilisée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Une évaluation de l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information de la Société a été effectuée sous la supervision du chef de la direction et du chef de la direction financière. À la lumière de cette évaluation, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont conclu à l'efficacité des contrôles et procédures de communication de l'information.

Contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le chef de la direction et le chef de la direction financière ont aussi conçu ou fait concevoir sous leur supervision le contrôle interne à l'égard de l'information financière (CIIF) à l'aide des critères du référentiel intitulé *Internal Control – Integrated Framework* publié par le Committee of Sponsoring Organizations of the Treadway Commission (« référentiel COSO 2013 ») pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été dressés, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS de comptabilité.

En raison de leurs limites intrinsèques, les CPCI et le CIIF ne fournissent qu'une assurance raisonnable et il se peut qu'ils n'empêchent pas, ou ne détectent pas, toutes les anomalies ou toutes les erreurs.

Modifications du contrôle interne à l'égard de l'information financière

Le CIIF n'a subi, au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, aucune modification qui a eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur le CIIF.

Adoption de nouvelles normes comptables et changements futurs de méthodes comptables

Adoption de nouvelles normes comptables

Pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, la Société a évalué les nouvelles Normes IFRS de comptabilité publiées et entrées en vigueur et a déterminé qu'elles n'avaient pas d'incidence importante sur ses états financiers.

Changements futurs de méthodes comptables

La norme suivante a été publiée, mais n'est pas encore en vigueur :

IFRS 18 – États financiers : Présentation et informations à fournir

En avril 2024, l'IASB a publié IFRS 18, qui remplace IAS 1, *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme renferme une structure prescrite pour la présentation de l'état du résultat net, des obligations d'information se rapportant aux mesures de la performance définies par la direction et des indications sur le regroupement des informations financières. Cette norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2027. La Société évalue actuellement l'incidence des modifications sur ses états financiers consolidés.

Estimations et jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables

Les paragraphes qui suivent présentent les jugements importants de la direction concernant l'application des méthodes comptables de la Société qui ont l'effet le plus important sur les états financiers consolidés.

Incertitude relative aux estimations

Lorsqu'elle prépare les états financiers consolidés, la direction porte un certain nombre de jugements, établit des estimations et formule des hypothèses concernant la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges. Ces estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées périodiquement. Les changements dans les estimations comptables sont comptabilisés dans la période au cours de laquelle ils ont lieu et dans toutes les périodes ultérieures concernées.

L'information relative aux jugements importants et aux principales estimations et hypothèses qui ont l'effet le plus important sur la comptabilisation et l'évaluation des actifs, des passifs, des produits et des charges est présentée ci-dessous.

Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non financiers font l'objet d'un test de dépréciation à chaque date de clôture lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent que la valeur comptable de ces actifs pourrait ne pas être recouvrable, ce qui fait largement appel au jugement.

La Société comptabilise une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (« UGT ») sur sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de sortie et la valeur d'utilité.

La direction doit exercer une grande part de jugement pour déterminer la valeur recouvrable, puisqu'elle doit estimer les flux de trésorerie futurs attendus de l'actif ou de l'UGT et déterminer un taux d'intérêt acceptable en vue de calculer la valeur actualisée de ces flux de trésorerie. Pour évaluer les flux de trésorerie futurs attendus, la direction pose des hypothèses sur les résultats d'exploitation futurs à partir des prévisions et des estimations de prix obtenues de diverses sources de marché. Ces hypothèses clés ont trait à des événements et à des circonstances futurs. Les résultats réels seront différents et pourraient donner lieu à des ajustements des actifs de la Société dans des périodes futures. Dans la plupart des cas, la détermination du taux d'actualisation applicable suppose l'estimation de l'ajustement approprié au titre du risque de marché et de facteurs de risque propres aux actifs.

Stocks

Les stocks sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation, le coût étant établi selon la méthode du coût moyen. Pour estimer les valeurs nettes de réalisation, la direction tient compte des éléments probants les plus fiables disponibles à la date à laquelle les estimations sont faites. Les activités de base de la Société sont sensibles aux changements des politiques étrangères et aux variations des prix des métaux reconnus sur la scène internationale, qui peuvent entraîner des fluctuations rapides des prix de vente futurs. La Société évalue ses stocks en fonction d'un groupe d'éléments similaires et en tenant compte des prix futurs prévus ainsi que des événements qui sont survenus entre la date de clôture et la date d'achèvement des états financiers consolidés. La valeur nette de réalisation des stocks pour satisfaire aux modalités d'un contrat de vente particulier est mesurée selon le prix du contrat.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie à l'impôt de nombreux pays. Pour établir sa charge d'impôt dans tous les pays où elle exerce des activités, elle doit poser des jugements importants. L'incidence fiscale définitive de bon nombre de transactions et de calculs est incertaine. La Société comptabilise un passif lorsqu'elle estime que des questions soulevées par des vérifications fiscales pourraient entraîner le versement d'impôts supplémentaires. Lorsque le règlement définitif d'une question fiscale donne lieu à un montant d'impôt différent du montant comptabilisé initialement, l'écart est comptabilisé dans les actifs et les passifs d'impôt exigible et différé de la période du règlement définitif.

La Société compte des actifs d'impôt différé, dont le caractère recouvrable fait l'objet d'appréciations régulières. La réalisation des actifs d'impôt différé de la Société dépend en grande partie de l'atteinte des bénéfices imposables futurs projetés et du bien-fondé des stratégies de planification fiscale actuelles. Les jugements de la Société relativement à la rentabilité future peuvent varier en fonction des conditions futures du marché, des modifications de la législation fiscale et d'autres facteurs qui pourraient avoir une incidence négative sur la valeur actuelle des actifs d'impôt différé. Ces changements pourraient entraîner, le cas échéant, un ajustement significatif de la valeur comptable des actifs d'impôt différé dans le futur. Cet ajustement, qui serait comptabilisé pendant la période au cours de laquelle il a été déterminé, ramènerait les actifs d'impôt différé au montant dont la réalisation serait considérée comme plus probable qu'improbable. Se reporter à la note 17 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Transactions entre parties liées

Les parties liées à la Société sont des administrateurs et des membres de la direction. Les transactions avec ces parties liées sont décrites à la note 25 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 de la Société.

Instruments financiers et gestion du risque

Juste valeur des instruments financiers

Une description détaillée des méthodes et des hypothèses utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers de la Société figure à la note 18, « Juste valeur des instruments financiers », des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La juste valeur des instruments financiers était comme suit :

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Swap sur rendement total	6 978	591
Placement en instruments de capitaux propres	3 000	3 000
Placement affecté	507	603

Gestion du risque financier

Pour une description détaillée de la nature et de l'étendue des risques découlant des instruments financiers ainsi que des stratégies de gestion du risque connexes, se reporter à la note 26 des états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que les flux de trésorerie futurs fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. La politique de la Société est de limiter son exposition à la fluctuation des taux d'intérêt en veillant à ce qu'une tranche raisonnable de sa dette à long terme soit constituée de créances subordonnées à taux fixe. La Société est exposée aux fluctuations de taux d'intérêt liées à sa facilité de crédit renouvelable, qui porte intérêt à taux variable. Une augmentation ou une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait une incidence d'environ 1,1 M\$ sur le résultat avant impôt de la Société sur une période de douze mois en fonction des soldes impayés au 31 décembre 2024.

Monnaies étrangères

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison de certains engagements de vente, d'acquisitions prévues, de certaines charges d'exploitation et de dettes locales libellés en monnaie étrangère. En outre, ces activités sont exposées au risque de change surtout du fait de la trésorerie et d'autres comptes du fonds de roulement libellés dans d'autres monnaies que leurs monnaies fonctionnelles.

De plus, à l'occasion, la Société peut conclure des contrats de change à terme pour vendre des dollars américains en échange de dollars canadiens et d'euros. Ces contrats visent à couvrir une partie du risque de change continu auquel sont exposés les flux de trésorerie de la Société puisqu'une grande partie de ses charges libellées en monnaies autres que le dollar américain est engagée en dollars canadiens et en euros. La Société peut également conclure des contrats de change en vue de vendre des euros en échange de dollars américains. Au 31 décembre 2024, la Société n'avait aucun contrat de change en cours.

Le tableau qui suit résume en équivalents de dollars américains au 31 décembre 2024 les principales expositions de la Société au risque de change liées à ses activités dont la monnaie fonctionnelle est le dollar américain :

(en milliers de dollars américains)	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Trésorerie	1 204	2 641	126	56	43	8
Créances	1 074	7 162	-	-	1	-
Actifs financiers dérivés	6 978	-	-	-	-	-
Autres actifs courants	-	1 937	-	-	-	-
Autres actifs non courants	-	507	-	-	-	-
Dettes fournisseurs et charges à payer	(16 058)	(8 571)	(386)	(227)	(369)	(746)
Dettes à long terme	(1 703)	-	-	-	-	-
Obligations locatives	(7 836)	(386)	-	(166)	-	-
Actifs (passifs) financiers nets	(16 341)	3 290	(260)	(337)	(325)	(738)

Le tableau qui suit montre l'incidence sur le résultat avant impôt d'un raffermissement ou d'un affaiblissement de cinq points de pourcentage des monnaies étrangères par rapport au dollar américain au 31 décembre 2024 pour les instruments financiers de la Société libellés dans d'autres monnaies que la monnaie fonctionnelle :

(en milliers de dollars américains)	\$ CA	Euro	Livre sterling	HKD	MYR	Autre
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Raffermissement de 5 %	(816)	165	(13)	(17)	(16)	(37)
Affaiblissement de 5 %	816	(165)	13	17	16	37

Pour les filiales de la Société dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar américain, l'exposition des actifs financiers et des passifs financiers libellés en dollars américains est de respectivement 8,6 M\$ et 0,9 M\$, pour une position nette de 7,8 M\$. Un raffermissement ou un affaiblissement de cinq points de pourcentage du taux de change entre les monnaies fonctionnelles de ces filiales et le dollar américain entraînerait une diminution ou une augmentation de 0,4 M\$ du résultat avant impôt sur le résultat.

Crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'un client ou qu'une contrepartie à un contrat ne s'acquitte pas de ses obligations, entraînant ainsi une perte financière pour la Société. La Société a instauré une politique de crédit qui définit les pratiques courantes en matière de gestion du risque de crédit. Selon cette politique, tous les nouveaux comptes clients doivent être passés en revue avant d'être approuvés. La politique détermine également le montant maximum de crédit à accorder à chacun des clients. La solvabilité et la santé financière du client font l'objet d'un suivi continu.

Pour les créances clients, la Société applique la méthode simplifiée selon IFRS 9, qui consiste à évaluer la correction de valeur pour pertes de crédit attendues en fonction des pertes de crédit attendues pour la durée de vie. Le taux de pertes attendues de la Société est estimé à la lumière des pertes de crédit subies au cours des trois exercices précédant la fin de la période. Les taux de pertes historiques sont alors ajustés en fonction des informations actuelles et prospectives sur les facteurs macroéconomiques ayant des répercussions sur les clients de la Société. Dans le passé, la Société n'a pas subi de pertes importantes relativement à ses créances clients. Par conséquent, la correction de valeur pour pertes à la fin de chaque période et la variation comptabilisée pour chaque période sont négligeables.

Aux 31 décembre 2024 et 2023, la Société avait comptabilisé une correction de valeur pour pertes de respectivement néant et néant. La correction de valeur pour pertes est incluse dans les frais de vente, frais généraux et frais d'administration à l'état du résultat net consolidé, et est présentée nette des montants repris au titre de corrections de valeur de périodes antérieures.

Liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que la Société ne puisse respecter ses obligations financières à leur échéance. La Société gère le risque de liquidité auquel elle est exposée par la gestion de sa structure de capital. Elle gère également le risque de liquidité en surveillant continuellement les flux de trésorerie réels et projetés, en prenant en considération les ventes et les encaissements de la Société et en faisant correspondre les échéances des passifs financiers avec celles des actifs financiers. Le conseil d'administration passe en revue et approuve les budgets d'exploitation et d'immobilisations annuels de la Société, ainsi que les opérations significatives hors du cadre de l'activité ordinaire, y compris les projets d'acquisition et les autres investissements importants. En vertu des modalités de sa facilité de crédit, la Société doit respecter certaines clauses restrictives. Afin de se conformer à ces clauses restrictives, la Société devra respecter ses estimations du BAIIA et des flux de trésorerie. La direction est d'avis que les hypothèses utilisées par la Société pour la préparation de ses estimations sont raisonnables. Le risque, toutefois, demeure. L'atteinte des résultats attendus dépend de la stabilité du prix des métaux et des autres matières premières, de la réduction de la dette grâce à l'optimisation du fonds de roulement de la Société et de la viabilité et du soutien continu des banques de la Société.

Risques et incertitudes

Dans le cours normal des activités, la Société est assujettie à un certain nombre de facteurs de risque qui peuvent nuire à sa capacité à mettre en œuvre sa stratégie et à atteindre ses objectifs de croissance à long terme. La direction analyse ces risques et met en place des stratégies afin d'en réduire l'incidence sur la performance de la Société. Deux fois par année, le comité d'audit, le service d'audit interne du siège social et les équipes de direction des sites ont le mandat de passer en revue tous les risques d'entreprise. Les risques et les mesures d'atténuation des risques sont présentés au comité d'audit et au conseil d'administration périodiquement. La concrétisation de tous les risques décrits ci-après pourrait avoir une incidence défavorable significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Les risques et les incertitudes qui ne sont actuellement pas connus de la Société ou que la Société ne considère actuellement pas comme significatifs pourraient devenir significatifs dans le futur, nuire à ses activités commerciales ou entraîner un recul du cours de son action.

Conjoncture économique mondiale

La Société exerce ses activités dans un contexte économique volatil. Un niveau de volatilité plus élevé associé à la conjoncture économique mondiale actuelle et à la contraction des marchés du crédit pourrait avoir une incidence sur la capacité de la Société à accéder à des sources de financement public et à obtenir du financement par emprunts ou par capitaux propres selon des modalités favorables, ainsi que sur l'évaluation des titres de la Société. Des fluctuations considérables ou une augmentation importante des taux de chômage, des taux d'intérêt ou des taux d'inflation pourraient donc avoir une incidence sur les activités d'exploitation, la situation financière et la rentabilité de la Société. De plus, la Société est exposée au risque de marché découlant de la situation inflationniste mondiale actuelle, divers facteurs environnementaux, sociaux, politiques, économiques et sanitaires ayant eu des répercussions importantes sur l'économie mondiale. Pour réduire l'inflation, plusieurs banques centrales ont resserré leur politique monétaire, ce qui a pesé sur les taux d'intérêt, les taux de change et le développement économique. Les risques de ralentissement économique, une récession, l'augmentation des taux d'intérêt, l'inflation, les tarifs douaniers, les sanctions, les restrictions commerciales, l'instabilité politique ainsi que la guerre et le terrorisme dans un ou plusieurs pays où la Société exerce ses activités pourraient avoir des effets négatifs sur le résultat net, la situation financière ou les flux de trésorerie de la Société.

Activités internationales

La Société exerce ses activités dans plusieurs pays, y compris la Chine et le Laos et, par conséquent, elle court des risques liés à l'exercice de ses activités à l'échelle internationale. La Société pourrait subir les contrecoups importants de ces risques, qui comprennent, sans s'y restreindre, l'intégration des activités internationales, les défis liés à l'assujettissement à plusieurs ordres juridiques et fiscaux, les changements de politique qui viendraient modifier des règlements touchant ses activités, l'éventualité d'un climat volatil sur le plan de l'économie et des relations de travail, l'instabilité politique, les taux de change, l'expropriation et les modifications relatives aux taxes et impôts et aux autres frais imposés par les autorités de réglementation. Bien que la Société exerce ses activités principalement dans des pays relativement stables sur les plans économique et politique, rien ne garantit qu'elle ne subisse pas les contrecoups néfastes des risques inhérents aux activités qu'elle exerce sur le plan international. Avec le récent changement d'administration aux États-Unis, les perspectives économiques mondiales sont incertaines incluant ce qui a trait à la mise

en place d'éventuelles mesures commerciales protectionnistes qui pourraient inciter les pays touchés à exercer des représailles. Ces mesures et les tensions géopolitiques qu'elles entraîneraient pourraient avoir une incidence négative considérable sur nos activités, nos clients et nos fournisseurs.

Parmi les conditions ou événements qui pourraient perturber sa chaîne d'approvisionnement, interrompre la production dans ses installations ou celles de ses fournisseurs ou de ses clients, augmenter le coût des ventes et des autres charges d'exploitation, entraîner d'importantes pertes d'actifs ou nécessiter d'autres dépenses en immobilisations, mentionnons les suivants :

- les incendies, les pandémies (y compris les maladies infectieuses à l'échelle régionale et mondiale), les conditions climatiques exceptionnelles ou les catastrophes naturelles telles que les ouragans, les tornades, les inondations, les tsunamis, les typhons et les séismes;
- l'instabilité politique, l'agitation sociale, les conflits de travail, les guerres ou le terrorisme;
- la perturbation des activités portuaires, des services d'expédition et des services transitaires;
- les interruptions de services et d'infrastructures de base, y compris les pannes de courant et les pénuries d'eau;
- les changements dans la conjoncture économique d'une région ou d'un pays en particulier, tels qu'une récession;
- les nouvelles exigences d'homologation;
- les fluctuations importantes des taux de change;
- l'invasion de l'Ukraine par la Russie;
- le conflit qui sévit actuellement en Israël et dans la bande de Gaza;
- les nouvelles barrières commerciales, y compris les restrictions liées à l'importation et à l'exportation;
- l'imposition de tarifs sur ses produits ou intrants; et
- les modifications apportées aux exigences légales, politiques, sociales, culturelles, fiscales ou toute autre exigence réglementaire.

Les programmes d'assurance de la Société ne couvrent pas toutes les pertes possibles ayant trait à ses activités, notamment les dommages potentiels aux actifs, les pertes de profits et la responsabilité susceptible de découler des conditions ou des événements susmentionnés. De plus, son assurance pourrait ne pas couvrir entièrement les conséquences résultant d'une perte en raison des limites de couverture, des sous-limites de couverture ou des exclusions. Toute situation non couverte entièrement par son assurance pourrait nuire à ses activités.

Risques liés à la Chine

Le système juridique de la Chine continentale est un régime de droit civil reposant sur des statuts écrits. Contrairement au système de *common law*, il s'agit d'un système où les décisions rendues dans des causes de droit n'ont pratiquement pas de valeur de précédent. Le système juridique de la Chine continentale évoluant rapidement, l'interprétation de bien des lois, règlements et règles peut comporter des incohérences, et leur interprétation ainsi que leur application comportent une part d'incertitude. Ces incertitudes pourraient limiter la protection juridique dont jouit la Société. De plus, la Société ne peut prédire l'incidence des faits nouveaux touchant le système juridique de la Chine continentale, notamment l'adoption de nouvelles lois, les changements aux lois existantes ou leur interprétation et leur application, ou les droits de préemption des règlements locaux par les lois nationales. Une telle incertitude à l'égard des droits contractuels, des droits de propriété (incluant la propriété intellectuelle) et des droits procéduraux pourrait avoir une incidence négative sur les activités de la Société et compromettre sa capacité à poursuivre ses activités. En outre, des litiges en Chine continentale pourraient s'éterniser, ce qui occasionnerait des frais importants et détournerait les ressources de la Société et l'attention de la direction.

Le gouvernement de la Chine continentale exerce un contrôle important sur la croissance économique du territoire par son emprise sur l'attribution stratégique des ressources, l'imposition de restrictions liées à l'importation et à l'exportation, le remboursement des obligations libellées en devises, la fixation de la politique monétaire et l'attribution d'un traitement préférentiel à certaines industries ou à certaines sociétés. La croissance de l'économie chinoise peut ne pas se poursuivre et tout ralentissement peut avoir un effet défavorable sur les activités de la Société. Tout changement négatif dans la conjoncture économique de la Chine continentale, dans les politiques de son gouvernement ou dans ses lois et règlements pourrait nuire de façon importante à la croissance économique globale du territoire. De tels faits nouveaux pourraient avoir une incidence néfaste sur les activités de la Société, entraîner une baisse de la demande pour ses produits, nuire à l'approvisionnement en matériaux et en produits en provenance de Chine et porter atteinte à sa position concurrentielle.

Réglementation environnementale

Les activités de la Société supposent l'utilisation, la manutention, la production, le traitement, le stockage, le transport, le recyclage et l'élimination de matières dangereuses et sont assujetties à un ensemble de lois et de règlements locaux, provinciaux, nationaux et internationaux en matière de protection de l'environnement. Ces lois et règlements en matière de protection de l'environnement incluent ceux régissant les déversements ou les émanations de matières polluantes dans l'air et l'eau, l'utilisation, la gestion et l'élimination des matières et des déchets dangereux, le nettoyage des sites contaminés, et la santé et sécurité au travail. Le non-respect de ces lois, règlements et permis applicables peut avoir de sérieuses conséquences, y compris nuire à sa réputation; mettre un frein à ses activités d'exploitation à l'une de ses installations; l'exposer à des amendes substantielles, à des pénalités et à des poursuites judiciaires devant les tribunaux pénaux, à des demandes d'indemnisation pour dommages aux biens ou pour blessures, à des frais de nettoyage, à des dépenses en immobilisations ou à d'autres frais; augmenter les coûts de développement ou de production ainsi que le nombre de litiges ou d'instances réglementaires contre elle et nuire grandement à ses activités, à ses résultats d'exploitation ou à sa situation financière. La législation environnementale évolue d'une manière telle qu'elle nécessitera des normes et une application plus strictes, ainsi qu'une responsabilisation accrue pour la Société et ses administrateurs, dirigeants et employés. Des modifications à venir aux lois et aux règlements applicables en matière d'environnement, de santé et de sécurité pourraient entraîner une hausse considérable des frais et des contraintes liés au respect ou au maintien de la conformité ou autrement avoir une incidence défavorable sur ses activités, ses résultats d'exploitation ou sa situation financière.

La Société a engagé et continuera d'engager des dépenses en immobilisations afin de respecter les lois et règlements en matière d'environnement. En ce qui a trait au rejet des eaux usées et aux émissions atmosphériques, des dépassements des limites permises selon les lois et règlements applicables ont été relevés par le passé dans certaines installations de la Société. Pour ces installations, la Société travaille en étroite collaboration avec les autorités gouvernementales et met en œuvre diverses mesures, comme la mise à niveau des équipements, en vue de respecter les limites. La direction est d'avis que la gestion des difficultés sur le plan de la conformité à la réglementation environnementale n'aura pas d'incidence significative sur les résultats ou le positionnement concurrentiel de la Société pour l'exercice 2025. De nouvelles circonstances, comme la mise en place de politiques de mise en application plus coercitives, l'adoption de nouvelles lois et de nouveaux règlements plus stricts ou la découverte de nouvelles conditions environnementales, pourraient nécessiter des dépenses pouvant avoir une incidence négative significative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Gestion de crises et des risques liés aux changements climatiques

Des événements inattendus, y compris des crises géopolitiques, des pandémies, des épidémies, des catastrophes naturelles, telles que des catastrophes de plus en plus fréquentes provoquées par des phénomènes météorologiques extrêmes liés aux changements climatiques, pourraient avoir des effets négatifs sur la capacité de la Société ou de ses fournisseurs à poursuivre leurs activités.

Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG)

La Société pourrait faire l'objet d'attentes grandissantes de la part de ses parties prenantes en ce qui concerne les facteurs ESG, y compris de la part des investisseurs, qui accordent de plus en plus d'importance à ces facteurs lorsqu'ils évaluent leurs possibilités d'investissement. Les investissements futurs dans la Société ainsi que les partenariats futurs ou les relations commerciales futures avec la Société pourraient dépendre de diverses normes ESG, et le non-respect de ces normes en évolution pourrait avoir une incidence sur la réputation de la Société et sa capacité à obtenir du capital.

Santé et sécurité

La Société dispose de systèmes, de processus et de politiques en matière de santé, de sécurité et de bien-être qui visent à réduire les risques pour les employés, les sous-traitants et tout autre intervenant. Toutefois, sur les lieux de travail, les employés et les autres intervenants pourraient se retrouver à proximité de machinerie lourde ou de véhicules en mouvement, participer à des processus dangereux ou manipuler des matériaux très réglementés dans des endroits problématiques ou éloignés, ce qui pourrait accroître les risques pour leur santé et leur sécurité. L'incapacité de la Société ou des autres intervenants de mettre en place ou de suivre des procédures de sécurité appropriées pourrait entraîner des blessures, des maladies ou des pertes humaines ou causer des dommages à l'environnement ou aux biens de la Société ou des autres intervenants, ou entraîner des amendes réglementaires ou des poursuites civiles.

Prolongation du conflit armé en Ukraine

La guerre en Ukraine a profondément perturbé l'économie mondiale, et l'issue du conflit demeure incertaine à l'heure actuelle. Même si AZUR a déjà réalisé des ventes en Russie par le passé, le montant de ces ventes n'est pas significatif par rapport aux ventes de la Société dans leur ensemble. La prolongation du conflit armé en Ukraine ou son extension à d'autres pays d'Europe pourrait nuire aux économies européenne et mondiale, qui pourraient également subir les contrecoups de l'interruption éventuelle de l'approvisionnement en pétrole et en gaz naturel provenant de la Russie, qui est un grand exportateur de ces combustibles. Tous les facteurs précités pourraient avoir une incidence négative sur les ventes et les résultats d'exploitation de la Société.

Propagation de maladies

La propagation à l'échelle locale ou mondiale d'une maladie, d'un virus, notamment de la COVID-19, ou de toute autre maladie contagieuse, de même que les mesures prises par les gouvernements pour y faire face, pourraient avoir une incidence négative sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Leurs effets sur les cycles économiques, bien que soudains, peuvent perturber temporairement les marchés où la Société exerce ses activités ainsi que la structure interne de la Société, et causer notamment des fermetures d'usines ou des pénuries de matières premières ou de main-d'œuvre, de même que les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution.

Disponibilité et maintien en poste d'employés qualifiés

La Société compte sur l'expertise et le savoir-faire des membres de son personnel pour la poursuite de ses activités. Le départ de tout membre de son équipe pourrait avoir une incidence négative significative sur la Société. Sa réussite future dépend aussi de sa capacité à exécuter ses plans de relève, à attirer et à garder à son service ses employés clés et à former, garder à son service et intégrer avec succès de nouveaux membres compétents dans son équipe de direction et son équipe technique. Le recrutement et la rétention de membres du personnel compétents, particulièrement ceux qui ont une expertise du secteur des métaux spéciaux et de la technologie d'affinage, sont essentiels à sa réussite et pourraient se révéler difficiles. La Société ne peut pas garantir qu'elle sera en mesure d'attirer et de garder à son service le personnel qualifié au besoin, tout particulièrement dans le contexte actuel de pénurie de main-d'œuvre qui touche plusieurs des marchés dans lesquels elle exerce ses activités. L'incapacité de la Société à recruter et à garder à son service d'autres employés compétents dans l'avenir pourrait avoir une incidence négative sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Conventions collectives

Une partie du personnel de la Société est syndiqué et elle a des conventions collectives qui viennent à échéance à différentes dates. Si la Société n'est pas en mesure de renouveler ces conventions collectives à des conditions acceptables lorsque celles-ci doivent être renégociées, cela pourrait donner lieu à des arrêts ou conflits de travail, comme des grèves, des débrayages ou des lock-out, et nuire à sa performance.

Risques de litiges

La Société est susceptible de faire l'objet de poursuites au civil ou autres, qu'elles soient fondées ou non. Bien que la Société constitue des provisions en prévision de tels litiges, rien ne garantit que les provisions constituées pour l'ensemble des réclamations correspondront au montant à payer pour leur règlement. Un jugement important contre la Société ou l'imposition d'une amende ou d'une pénalité élevée pourrait avoir une incidence négative considérable sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Risques associés à notre stratégie de croissance

Le plan stratégique de la Société vise à lui permettre d'améliorer la rentabilité tout en réduisant la volatilité des résultats et en assurant une croissance continue de la qualité grâce aux initiatives de croissance en cours, au lancement de nouveaux produits et aux possibilités de fusion et d'acquisition futures. Rien ne garantit que les avantages attendus se matérialiseront ou se concrétiseront dans les délais prévus par la direction. Un certain nombre de facteurs, dont beaucoup sont indépendants de la volonté de la Société, pourraient avoir une incidence sur la réalisation de ces avantages. La poursuite de toute occasion d'affaires entraînerait des coûts pour la Société, lesquels pourraient être importants.

Concurrence

La Société est un chef de file de la production de semiconducteurs spécialisés et de métaux de haute performance et elle a peu de concurrents. Parmi ceux-ci, peu sont entièrement intégrés comme elle l'est ou offrent une gamme de produits semblable. Par conséquent, ses concurrents ne sont pas en pleine mesure d'offrir une gamme de services et de produits aussi complète que celle de 5N+. Cependant, rien ne garantit que cette situation perdurera, et la concurrence pourrait venir d'affineurs de métaux à bas prix ou de certains des clients de la Société qui décideraient de s'intégrer verticalement. Une plus forte concurrence pourrait avoir une incidence négative sur son chiffre d'affaires et ses marges d'exploitation si ses concurrents accaparent une part du marché et qu'elle n'est pas en mesure de compenser la perte de volume en faveur de la concurrence.

Prix des produits de base

Le prix des produits de base a une incidence sur les coûts de la Société, et le coût et la disponibilité de certains intrants varient en fonction d'un certain nombre de facteurs sur lesquels 5N+ n'a aucune prise, notamment la conjoncture politique et économique, les taux de change, l'inflation ou la déflation, l'offre et la demande de métaux à l'échelle mondiale, les fluctuations de la valeur du dollar américain et des monnaies étrangères, les opérations spéculatives, les sanctions commerciales, les tarifs, les coûts de main-d'œuvre, la concurrence, la surcapacité des producteurs et la majoration des tarifs. Toute variation de la disponibilité et des coûts des intrants pourrait avoir une incidence significative sur les activités, la situation financière, les résultats d'exploitation et les flux de trésorerie de la Société. Ces variations peuvent être imprévisibles et se produire sur de courtes périodes. L'incapacité de la Société à récupérer les hausses de coût pourrait nuire considérablement à ses activités, sa situation financière, ses résultats d'exploitation et ses flux de trésorerie.

Sources d'approvisionnement

La Société pourrait être incapable de trouver des stocks essentiels de matières premières dont elle dépend pour exercer ses activités et rien ne garantit que les prix de ces matières essentielles n'augmenteront pas de manière fulgurante. La Société se procure actuellement ses matières premières auprès de plusieurs fournisseurs avec qui elle entretient des relations commerciales de longue date. La perte de l'un de ces fournisseurs ou une baisse des niveaux de livraison pourrait réduire sa capacité de production et avoir une incidence sur ses livraisons aux clients, ce qui, par le fait même, aurait une incidence négative sur ses ventes et ses marges bénéficiaires nettes et pourrait entraîner des frais liés au non-respect de certains de ses contrats d'approvisionnement.

De plus, des difficultés d'approvisionnement supplémentaires, découlant de la conjoncture économique engendrée par la pandémie de COVID-19 et du récent contexte de conflits et d'instabilité géopolitiques, telles que des retards dans le transport ou la hausse des prix des fournitures, pourraient avoir une incidence négative sur l'approvisionnement général de la Société, ainsi que sur ses activités, sa situation financière et ses résultats d'exploitation.

Le Canada a adopté la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement et modifiant le Tarif des douanes* (la « Loi »). Entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, la Loi exige que la Société procède à un examen de ses chaînes d'approvisionnement et produise des rapports annuels qui seront publiés sur son site Web et soumis au ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile, lesquels présenteront les mesures qu'elle a prises pour prévenir et atténuer le risque relatif au recours au travail forcé ou au travail des enfants dans ses chaînes d'approvisionnement. La conformité à la Loi pourrait entraîner une augmentation des coûts et le non-respect de la Loi pourrait avoir une incidence négative considérable sur la réputation, les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société. Malgré les mesures accrues que la Société déploie pour s'assurer que l'ensemble de sa chaîne d'approvisionnement est exempte de travail forcé, il existe néanmoins un risque lié au travail forcé dans le cas des produits qu'elle se procure auprès de tiers pour lesquels elle ne dispose pas d'une visibilité complète sur la chaîne d'approvisionnement. Par conséquent, la Société pourrait faire face à des difficultés réglementaires liées au respect des sanctions et réglementations applicables, de même qu'à des atteintes à sa réputation auprès de diverses parties prenantes si elle n'est pas en mesure de vérifier adéquatement l'origine des matériaux qu'elle se procure.

Protection des droits de propriété intellectuelle

La protection des procédés, des méthodes et des autres technologies exclusives de la Société est essentielle à ses activités. La Société compte sur les brevets internationaux ainsi que sur les secrets commerciaux et les ententes de confidentialité signées avec ses employés pour protéger ses droits de propriété intellectuelle. La Société a délibérément choisi de limiter le nombre de ses brevets dans certains cas de propriété intellectuelle afin d'éviter la divulgation de renseignements précieux. L'omission de protéger et de surveiller l'utilisation de ses droits de propriété intellectuelle existants pourrait entraîner la perte de certains procédés et de certaines technologies de grande valeur. Rien ne garantit que ses ententes de confidentialité procureront une protection utile de ses droits de propriété intellectuelle ou d'autres renseignements exclusifs en cas d'utilisation ou de divulgation non autorisée ou qu'elle pourra protéger efficacement ses secrets commerciaux.

Valorisation des stocks

La Société pourrait être exposée au risque associé à la valeur de ses stocks par rapport au prix du marché, et la nature très peu liquide d'une grande partie de ses stocks peut accroître ce risque. La Société compte sur une combinaison de techniques d'évaluation du risque normalisées, telles que la valeur à risque, ainsi que sur une appréciation plus empirique des conditions du marché pour gérer le niveau des stocks. Les décisions concernant les niveaux appropriés de stocks sont prises compte tenu des calculs de la valeur à risque et des conditions du marché.

Interruptions des activités

La Société pourrait subir des pertes si ses activités devaient être interrompues en raison de pannes d'équipement, de pannes d'électricité, d'incendies ou de dommages causés par l'eau, et d'événements similaires indépendants de sa volonté. Dans bien des cas, plus particulièrement dans le cas de ses contrats à long terme, elle a des obligations contractuelles de livrer des produits dans des délais prescrits. Toute perturbation de ses activités qui pourrait mener à une interruption des activités risquerait de nuire à la confiance que lui portent les clients, d'entraîner l'annulation de ses contrats et de donner lieu à des poursuites judiciaires. Bien que la Société croie avoir pris les mesures nécessaires pour éviter les interruptions d'activités et qu'elle ait contracté une assurance tous risques contre celles-ci afin de protéger ses actifs et ses activités, il est possible qu'elle ait néanmoins à subir des interruptions, qui pourraient avoir une incidence négative sur ses activités de production et ses résultats financiers.

Perte de clients importants

La perte de clients importants, les fluctuations imprévues de la demande provenant de ces clients ou leur incapacité de s'acquitter de leurs obligations en vertu des contrats pourraient réduire considérablement les produits de la Société et avoir une incidence négative sur ses résultats d'exploitation.

Variations du carnet de commandes

La Société ne peut pas garantir que les prévisions relatives aux produits générés par son carnet de commandes se réaliseront à une date donnée ou que les marges seront à la hauteur des attentes. De plus, les contrats peuvent faire l'objet de retards, de suspensions, de résiliations, d'annulations, de révisions ou de tout autre ajustement découlant de facteurs sur lesquels la Société n'a aucune prise et qui pourraient avoir une incidence sur la valeur du carnet de commandes présentée et se répercuter défavorablement sur les produits et la rentabilité futurs.

Risques liés aux acquisitions

La Société a conclu l'acquisition d'AZUR en novembre 2021 et peut à l'occasion faire l'acquisition ou proposer de faire l'acquisition d'autres sociétés. L'incapacité de la Société d'intégrer correctement les sociétés acquises, les coûts, les retards et les obligations imprévus associés aux acquisitions, le départ possible d'employés clés à la suite d'une acquisition, les difficultés d'intégration des nouvelles activités et des nouveaux employés, le fait que le temps et l'attention de la direction soient détournés de leurs autres préoccupations d'affaires, les occasions et les questions de nature opérationnelle associées aux acquisitions ou à l'intégration d'acquisitions, la perte de vitesse des activités continues et la perturbation des activités, les incohérences possibles dans les procédures et les politiques des sociétés regroupées et la nécessité d'établir de nouveaux systèmes administratifs, notamment de comptabilité, de technologie de l'information et de ressources humaines; tous ces facteurs, pris individuellement, pourraient avoir une incidence défavorable importante sur les activités, les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société.

Défaillance, interruption ou atteinte à la sécurité des systèmes, des réseaux et des données informatiques

La Société compte sur les systèmes d'information, les technologies de communication, les applications commerciales et d'autres applications technologiques, notamment des réseaux mondiaux et régionaux, des infrastructures de serveurs et des systèmes d'exploitation complexes, pour assurer son fonctionnement adéquat. Si la Société n'est pas en mesure d'effectuer continuellement la maintenance de ses logiciels et de son matériel informatique, de mettre à niveau comme il se doit ses systèmes et son infrastructure de réseau, et de prendre d'autres mesures pour améliorer l'efficacité des systèmes et les protéger, cela pourrait interrompre ou ralentir l'ensemble de ses activités. Ce serait également le cas si son réseau, ses systèmes informatiques et ses systèmes de communication étaient endommagés ou si leur fonctionnement était interrompu en raison de catastrophes naturelles, de pannes de télécommunication, d'actes de guerre ou de terrorisme, de virus informatiques, d'actes de sabotage, d'erreurs humaines, d'atteintes à la sécurité physique ou électronique ou d'événements ou de perturbations similaires. La Société fait également face à des menaces d'accès non autorisés aux systèmes, de piratage informatique, de programmes malveillants et de cyberattaques organisées. Après la pandémie et la levée des restrictions liées à la COVID-19, un nombre important d'employés continuent de travailler à distance, ce qui pourrait contribuer à accroître les tentatives de cyberattaque.

Des consultations avec l'équipe de haute direction ont lieu régulièrement pour surveiller l'avancement des divers projets en matière de cybersécurité ainsi que passer en revue les incidents importants et les différents indicateurs de performance liés à la sécurité. L'équipe de direction rend compte de son travail aux membres du conseil d'administration deux fois par année. La fonction informatique du siège social s'occupe de la mise en œuvre et de la coordination des mesures de prévention, de détection et de correction en matière de cybersécurité. Ces mesures consistent, entre autres, en la mise en œuvre de contrôles rigoureux d'accès aux systèmes, la mise en place de programmes de sensibilisation en matière de sécurité de l'information et le recrutement d'entreprises spécialisées pour la réalisation occasionnelle de tests d'intrusion.

Bien que la Société n'ait subi aucune perte importante découlant de cyberattaques ou d'autres atteintes à la sécurité de l'information par le passé, rien ne garantit qu'elle ne subira pas de telles pertes dans l'avenir étant donné le caractère évolutif de ces menaces.

Protection des données

Toute atteinte à la confidentialité des données pourrait avoir une incidence négative sur les résultats d'exploitation et la rentabilité de la Société. La protection de la vie privée et la sécurité des données sont devenues des enjeux importants en Amérique du Nord comme en Europe, de même que dans plusieurs autres pays où la Société exerce ses activités. Le cadre réglementaire relatif à la sécurité et à la protection des données à caractère personnel évolue rapidement et il pourrait s'avérer difficile de se conformer à toutes les lois et réglementations applicables en la matière, au Canada et dans d'autres pays. En outre, des agences et organismes gouvernementaux, au pays et à l'étranger, ont déjà adopté ou pourraient adopter dans le futur des lois et des règlements ayant une incidence sur la protection des données, lesquels sont tous susceptibles d'être invalidés par les instances judiciaires concernées à l'étranger. De surcroît, divers organismes sectoriels adoptent et préconisent régulièrement de nouvelles normes dans ce domaine.

Valeur de marché des actions ordinaires

Les actions ordinaires de la Société sont inscrites à la Bourse de Toronto sous le symbole « VNP ». La valeur de marché des titres de nombreuses entreprises connaît de temps à autre d'importantes fluctuations qui ne sont pas nécessairement liées à la performance opérationnelle, à la valeur des actifs sous-jacents ou aux perspectives de croissance future de ces entreprises. Rien ne garantit qu'il n'y aura pas de fluctuation du prix des actions ordinaires de la Société qui pourraient occasionner des pertes aux investisseurs.

Subventions et autres programmes incitatifs

La diminution, l'élimination ou l'expiration des subventions gouvernementales, des incitatifs économiques, des incitatifs fiscaux, des encouragements en matière de recherche et développement et de développement commercial ou l'adoption d'autres politiques publiques pourraient avoir une incidence négative sur la performance financière de la Société.

Mesures non conformes aux IFRS

Certaines mesures non conformes aux IFRS sont utilisées dans le présent rapport de gestion. La direction de la Société estime que ces mesures non conformes aux IFRS fournissent une information utile aux investisseurs sur la situation financière et les résultats d'exploitation de la Société, car elles constituent des indicateurs clés supplémentaires de sa performance. Ces mesures non conformes aux IFRS ne sont pas des mesures reconnues en vertu des normes IFRS de comptabilité et n'ont pas de définition normalisée prescrite selon ces normes; elles pourraient donc ne pas être comparables à des mesures portant des noms semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures ne doivent pas être considérées comme des données remplaçant l'information financière préparée selon les normes IFRS de comptabilité.

Le carnet de commandes représente les commandes attendues que la Société a reçues, mais qui n'ont pas encore été exécutées, et qui devraient se transformer en ventes au cours des douze prochains mois. Il est exprimé en dollars et estimé en nombre de jours, lequel ne peut dépasser 365 jours. Les nouvelles commandes représentent le nombre de commandes reçues durant la période considérée, exprimé en nombre de jours, et sont calculées en additionnant aux produits des activités ordinaires l'augmentation ou la diminution du carnet de commandes pour la période considérée, divisé par les produits annualisés. Le carnet de commandes est un indicateur des produits futurs attendus en jours, et les nouvelles commandes permettent d'évaluer la capacité de 5N+ à maintenir et à accroître ses produits.

Le BAIIA désigne le résultat net avant les charges d'intérêts, la charge (le recouvrement) d'impôt et l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies avant la prise en compte de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du BAIIA avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 006	2 284	14 672	15 399
Intérêt sur la dette à long terme, intérêts théoriques et autres charges d'intérêts	2 446	2 129	9 169	8 834
Charge (recouvrement) d'impôt	2 415	(734)	8 936	3 275
Amortissement	4 373	4 057	16 791	16 110
BAIIA	10 240	7 736	49 568	43 618

La marge du BAIIA correspond au BAIIA divisé par les produits.

Le BAIIA ajusté correspond au résultat d'exploitation comme défini avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours au BAIIA ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de certaines charges. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

La marge du BAIIA ajusté correspond au BAIIA ajusté divisé par les produits.

Voici un rapprochement du BAIIA ajusté et de la marge du BAIIA ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Produits	70 854	65 063	289 281	242 371
Charges d'exploitation	(64 701)	(61 023)	(257 053)	(214 999)
Résultat d'exploitation	6 153	4 040	32 228	27 372
Charge de rémunération à base d'actions	309	414	906	1 432
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(2 089)	1 051
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	1 000	-	1 000	-
(Reprise de dépréciation) dépréciation des actifs non courants	(120)	64	2 706	672
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	769	458	1 790	(8 314)
Amortissement	4 373	4 057	16 791	16 110
BAIIA ajusté	12 484	9 033	53 332	38 323
Marge du BAIIA ajusté	17,6 %	13,9 %	18,4 %	15,8 %

Les charges d'exploitation ajustées correspondent aux charges d'exploitation compte non tenu de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, et de l'amortissement. 5N+ a recours aux charges d'exploitation ajustées pour calculer le BAIIA ajusté. 5N+ croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement des charges d'exploitation ajustées avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Charges d'exploitation	64 701	61 023	257 053	214 999
Charge de rémunération à base d'actions	(309)	(414)	(906)	(1 432)
Profit (perte) sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	2 089	(1 051)
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	(1 000)	-	(1 000)	-
Reprise de dépréciation (dépréciation) des actifs non courants	120	(64)	(2 706)	(672)
(Coûts) produits associés aux litiges et aux activités de restructuration	(769)	(458)	(1 790)	8 314
Amortissement	(4 373)	(4 057)	(16 791)	(16 110)
Charges d'exploitation ajustées	58 370	56 030	235 949	204 048

Le résultat net ajusté correspond au résultat net avant l'incidence de la dépréciation des stocks, de la charge (du recouvrement) au titre de la rémunération à base d'actions, de la perte (du profit) sur la sortie d'immobilisations corporelles, de la perte (du profit) à la réévaluation d'un instrument financier, de la dépréciation (reprise de dépréciation) des actifs non courants, et des coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration, après déduction de la charge (du recouvrement) d'impôt s'y rapportant. 5N+ a recours au résultat net ajusté, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Le résultat de base ajusté par action correspond au résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré de base d'actions en circulation. 5N+ a recours au résultat de base ajusté par action, car elle croit qu'il constitue une mesure significative de la performance opérationnelle de ses activités poursuivies compte non tenu de l'incidence de charges ou de produits qui sont inhabituels. La définition de cette mesure non conforme aux IFRS de la Société peut être différente de celle qu'utilisent d'autres entreprises.

Voici un rapprochement du résultat net ajusté et du résultat de base par action ajusté avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action et le nombre d'actions)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Résultat net	1 006	2 284	14 672	15 399
Résultat de base par action	0,01 \$	0,03 \$	0,17 \$	0,17 \$
Éléments de rapprochement :				
Charge de rémunération à base d'actions	309	414	906	1 432
(Profit) perte sur la sortie d'immobilisations corporelles	-	-	(2 089)	1 051
Perte à la réévaluation d'un instrument financier	1 000	-	1 000	-
(Reprise de dépréciation) dépréciation des actifs non courants	(120)	64	2 706	672
Coûts (produits) associés aux litiges et aux activités de restructuration	769	458	1 790	(8 314)
Recouvrement d'impôt sur les éléments imposables ci-dessus	(181)	(226)	(598)	(854)
Résultat net ajusté	2 783	2 994	18 387	9 386
Nombre moyen pondéré d'actions – de base	89 042 801	88 704 724	88 886 157	88 533 263
Résultat de base ajusté par action	0,03 \$	0,03 \$	0,21 \$	0,11 \$

La marge brute ajustée est une mesure servant à déterminer ce que rapportent les ventes en déduisant le coût des ventes, à l'exclusion de l'amortissement et de la charge de dépréciation des stocks. Cette mesure est également exprimée en pourcentage des produits, en divisant le montant de la marge brute ajustée par le total des produits.

Voici un rapprochement de la marge brute ajustée avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	T4 2024	T4 2023	E 2024	E 2023
	\$	\$	\$	\$
Total des produits	70 854	65 063	289 281	242 371
Coût des ventes	(51 104)	(49 677)	(211 413)	(184 833)
Marge brute	19 750	15 386	77 868	57 538
Amortissement inclus dans le coût des ventes	3 643	3 189	13 445	12 656
Marge brute ajustée	23 393	18 575	91 313	70 194
Marge brute ajustée en pourcentage	33,0 %	28,5 %	31,6 %	29,0 %

La dette nette correspond au montant total de la dette moins la trésorerie. Toute mesure financière présentée par suite de l'adoption de la norme IFRS 16 relativement aux obligations locatives est exclue du calcul. La dette nette constitue un indicateur de la situation financière globale de 5N+.

Le ratio dette nette/BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois.

Voici un rapprochement du total de la dette et de la dette nette avec les mesures conformes aux IFRS les plus directement comparables :

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Dette bancaire	-	-
Dette à long terme, y compris la partie courante	122 203	108 500
Obligation locative, y compris la partie courante	29 402	30 139
Sous-total de la dette	151 605	138 639
Obligation locative, y compris la partie courante	(29 402)	(30 139)
Total de la dette	122 203	108 500
Trésorerie	(22 142)	(34 706)
Dette nette	100 061	73 794

Le fonds de roulement est une mesure des liquidités. Il correspond à la différence entre l'actif courant et le passif courant. Étant donné que la Société est actuellement endettée, elle se sert de cette mesure comme d'un indicateur de son efficacité financière et elle s'efforce de le garder le plus bas possible.

Le ratio du fonds de roulement est obtenu en divisant l'actif courant par le passif courant.

Voici un rapprochement du fonds de roulement avec la mesure conforme aux IFRS la plus directement comparable :

(en milliers de dollars américains)	Au 31 décembre 2024	Au 31 décembre 2023
	\$	\$
Stocks	137 823	105 850
Autres actifs courants, à l'exclusion des stocks	79 572	76 113
Actif courant	217 395	181 963
Passif courant	(60 481)	(81 807)
Fonds de roulement	156 914	100 156
Ratio du fonds de roulement	3,59	2,22

Renseignements supplémentaires

Les actions ordinaires de 5N+ sont inscrites à la Bourse de Toronto (TSX) sous le symbole « VNP ». Pour obtenir des renseignements supplémentaires sur la Société, y compris sa notice annuelle, se reporter au profil de la Société sur SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.com

Principales informations financières trimestrielles

(en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	31 déc. 2024	30 sept. 2024	30 juin 2024	31 mars 2024	31 déc. 2023	30 sept. 2023	30 juin 2023	31 mars 2023
					\$	\$	\$	\$
Produits	70 854	78 828	74 580	65 019	65 063	62 946	59 075	55 287
BAIIA	10 240	14 368	13 196	11 764	7 736	9 582	17 530	8 770
BAIIA ajusté	12 484	15 621	13 490	11 737	9 033	9 649	10 844	8 797
Résultat net	1 006	6 370	4 789	2 507	2 284	1 518	10 143	1 454
Résultat de base par action	0,01 \$	0,07 \$	0,05 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,02 \$	0,11 \$	0,02 \$
Résultat dilué par action	0,01 \$	0,07 \$	0,05 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,02 \$	0,11 \$	0,02 \$
Résultat net ajusté	2 783	7 841	4 991	2 772	2 994	1 742	3 187	1 463
Résultat de base ajusté par action	0,03 \$	0,09 \$	0,06 \$	0,03 \$	0,03 \$	0,02 \$	0,04 \$	0,02 \$
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	6 958	11 875	9 503	7 144	5 883	5 064	15 227	5 877
Carnet de commandes	326 jours	289 jours	300 jours	288 jours	292 jours	284 jours	289 jours	306 jours

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.

Principales informations financières annuelles

Aux 31 décembre et pour les exercices clos les 31 décembre (en milliers de dollars américains, sauf les montants par action)	2024	2023	2022
	\$	\$	\$
Produits	289 281	242 371	264 223
BAIIA	49 568	43 618	4 636
BAIIA ajusté	53 332	38 323	30 028
Résultat net	14 672	15 399	(22 999)
Résultat de base par action	0,17 \$	0,17 \$	(0,26) \$
Résultat dilué par action	0,16 \$	0,17 \$	(0,26) \$
Résultat net ajusté	18 387	9 386	(267)
Résultat net de base ajusté par action	0,21 \$	0,11 \$	- \$
Flux de trésorerie d'exploitation avant variation nette des éléments du fonds de roulement hors trésorerie	35 480	32 051	13 498
Carnet de commandes	326 jours	292 jours	253 jours
Données du bilan			
Total de l'actif	376 907	350 202	347 985
Total du passif non courant	177 408	139 803	172 363
Dette nette	100 061	73 794	78 309
Capitaux propres attribuables aux actionnaires	139 018	128 592	112 776

Le résultat net est entièrement attribuable aux actionnaires de 5N+.